

Fédération Départementale des Comités de Développement Agricole

Loire

Bilan d'activités 2019



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIRE



RÉFLÉCHIR L'ADAPTATION, LE DÉVELOPPEMENT ET L'IMAGE DES EXPLOITATIONS EN GROUPE ET PAR TERRITOIRE

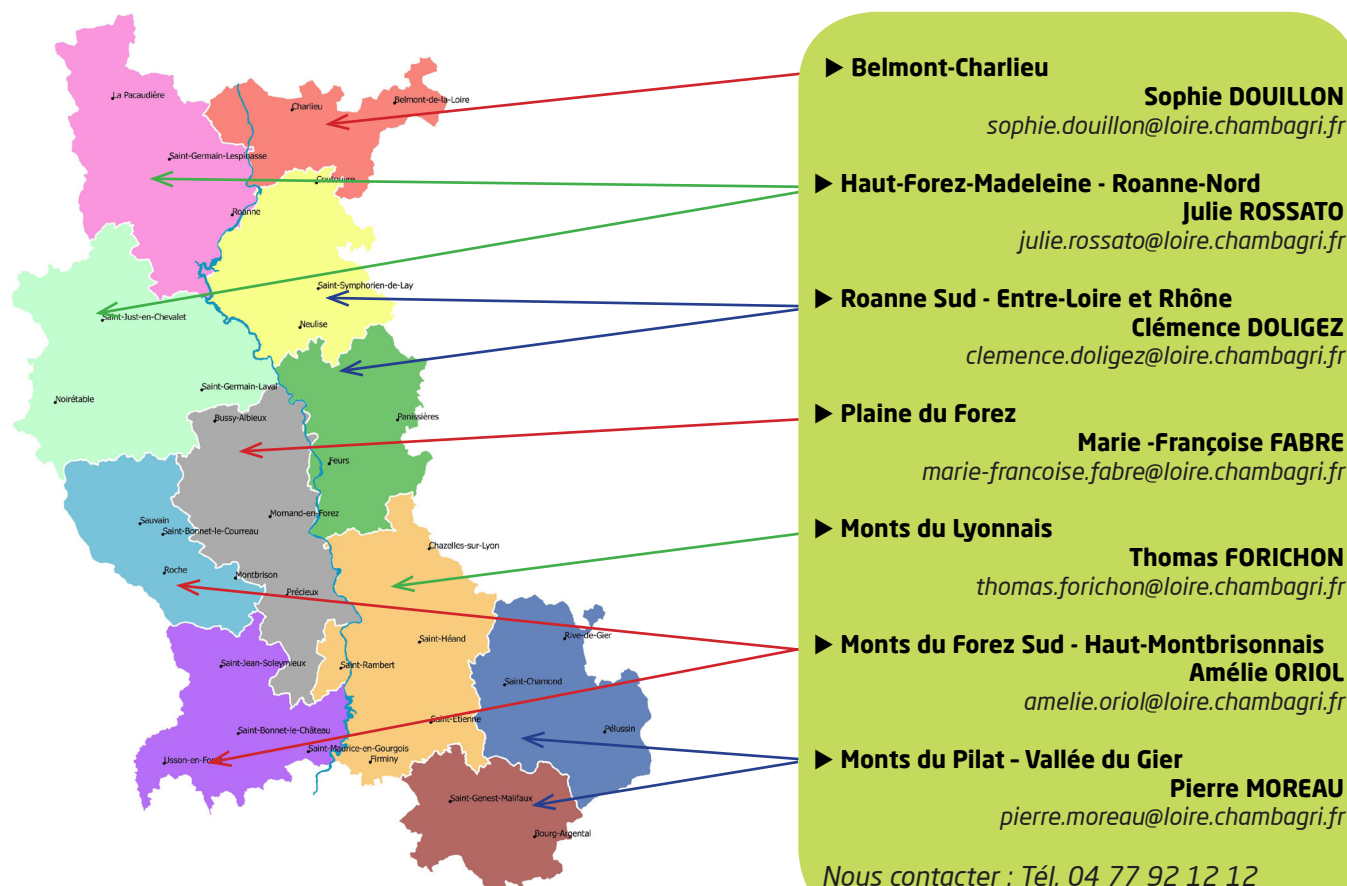
Le **Comité de Développement Agricole** peut être une carte intéressante pour réfléchir à plusieurs, par territoire agricole cohérent, sur les pistes et leviers d'adaptation et développement des fermes du département. Les formes d'échanges ne manquent pas : du retour d'expériences à l'occasion de visites d'étables ou de bout de champs à l'atelier de réflexion en salle pour échanger et partager les perspectives d'évolution avec des experts triés sur le volet...

Sur le département de la Loire, ce ne sont pas moins de **11 comités de développement agricole** qui sont là pour répondre aux besoins des agriculteurs du département. Chaque année, ils organisent de nombreuses actions à dimension collective telles que les opérations de recyclage (plastiques, pneus) mais testent également, expérimentent un large panel d'actions «leviers» pour répondre à la demande climatique et écologique : valoriser du bois plaquette issu des haies pour limiter les achats de paille, limiter le travail du sol pour éviter les phénomènes d'érosion du sol tout en essayant de trouver des alternatives à la chimie, tester de nouvelles cultures (chicorée, méteils, prairies multi espèces, prairies mellifères, lentilles...). Par ailleurs, ils portent régulièrement des actions de communication auprès du grand public : ciné-débat, représentation théâtrale, agri-randonnée, fêtes agricoles (fête du lait, la fête est dans le pré...).

En 2019, ce sont près de **1 420 fermes** (principalement d'élevage, mais aussi arboricoles et même des domaines viticoles) qui adhèrent à l'un des 11 comités. Ces derniers sont chapeautés par une Fédération Départementale qui coordonne et soutien les actions des comités.

Un **membre élu** de la Chambre d'Agriculture siège au Conseil d'Administration de chaque comité de développement. Les **conseillers territoriaux** de la Chambre d'Agriculture animent ces associations, notamment pour la gestion de la vie associative et l'organisation des différentes actions qui sont menées : ils sont à votre écoute.

En 2019, **43 actions collectives de développement** ont été menées sur des sujets variés tels que la communication sur le métier d'agriculteurs/agricultrices, la performance économique en élevage, la préservation de l'environnement (eau, sol, biodiversité), les énergies renouvelables et le développement personnel réunissant près 600 de agriculteurs. Parmi elles, ce livret compile 12 actions phares.





Explorer, innover et échanger



Semis SIMPLIFIÉS de MAÏS sans GLYPHOSATE

Le Comité des Monts du Lyonnais et la Chambre d'Agriculture de la Loire expérimentent différentes techniques de semis du maïs pour gagner du temps et limiter l'érosion.

► Objectif

Plusieurs modalités de destruction du méteil (déchaumage, broyage, traitement chimique) et de semis de maïs (semoir combiné et semoir de semis direct) ont été testées chez Patrice GRANGE éleveur laitier en GAEC sur la commune de Chazelles sur Lyon. La Chambre d'Agriculture a assuré le suivi de l'essai.

► Déroulement

Le 12 septembre matin, une visite de la parcelle d'essai était proposée aux adhérents en présence de Marie-Françoise FABRE, ingénieur agronome à la Chambre d'Agriculture en charge du dossier phytosanitaire. Participation de 15 agriculteurs. Au programme de la visite : visite des différentes modalités, test bêche.



Semis direct de maïs

Essai au GAEC de la Petite Forêt

Plan de l'essai :

- Semis simplifié sans labour
- SD + Monsoon
- Semis direct (SD)
- SD + broyage
- SD + broyage + Glypho
- SD + glyphosate + Calibra



► Bilan et retour de l'agriculteur

Août 2019

Aucun souci d'érosion n'a été observé sur la parcelle quelle que soit la modalité. Patrice est globalement satisfait par les résultats de la modalité semis simplifié sans labour.

- Semis plus précoce.
- Possibilité d'apport de matière organique.
- Meilleure minéralisation (du fait du travail simplifié).
- Possibilité de ne pas passer du glyphosate.
- Un meilleur développement racinaire du maïs.

En revanche, le passage du grappin pour déchaumer le méteil est peut-être trop profond et à tendance à laisser trop de mottes en surface (qui repartent).

L'agriculteur est plus mitigé pour les modalités en semis direct :

- Trop de temps entre la destruction du méteil et le semis de maïs (3 semaines retard du prestataire pour le semis).
- Utilisation obligatoire de glyphosate, les modalités sans phytosanitaire n'ont pas permis un développement correct du maïs avec la concurrence des adventices.
- Difficultés pour épandre de l'engrais minéral au semis.

► Suites à donner

Une journée départementale dédiée aux alternatives au glyphosate et aux techniques simplifiées de travail du sol aura lieu en juin prochain 2021. Elle compilera des interventions d'experts, des retours d'expériences d'agriculteurs des Monts et de la Plaine du Forez ainsi que des visites de parcelles.

Contact

Thomas FORICHON, Conseiller Territorial Secteur Monts du Lyonnais et couronne stéphanoise
Tél. 04 77 92 12 12 ▪ thomas.forichon@loire.chambagri.fr



Explorer, innover et échanger



CRÉER DU LIEN ET UN DIALOGUE ENTRE APICULTEUR ET AGRICULTEUR

Le Comité du Haut Forez Madeleine a décidé de s'intéresser à l'activité apicole de son territoire en réalisant des suivis de pollens.

La baisse de population des abeilles en France pose question et l'utilisation de produits phytosanitaires par les agriculteurs ou les jardiniers amateurs est pointée du doigt. Pour mieux connaître les problématiques rencontrées localement par les apiculteurs du territoire des Monts de la Madeleine, le comité a décidé de mener une action de suivi palynologique et toxique des pollens.



► Objectif

- Mobiliser les apiculteurs au sein du Comité de Développement,
- Créer du lien et un dialogue entre les apiculteurs et les agriculteurs du territoire,
- Sensibiliser les éleveurs aux problématiques rencontrées par les apiculteurs.

► Déroulement

Les membres du Conseil d'Administration du Comité ont décidé de mettre en place une action apicole sur leur territoire au cours du printemps - été 2017 et 2019.

Un partenariat s'est alors mis en place avec deux apiculteurs du territoire en 2017 : un éleveur de bovins Charolais et apiculteur professionnel avec 350 ruches à St Didier sur Rochefort, zone isolée entourée de forêts et prairies et un éleveur de vaches laitières et apiculteur amateur avec 4 ruches à St Martin la Sauveté, proches du bourg, en zone de polyculture élevage (prairies, maïs, céréales).

En 2019, l'action a été prolongée et un partenariat s'est noué avec un apiculteur professionnel sur la commune de Saint Just en Chevalet.

Plusieurs prélèvements ont été réalisés entre les mois de mai et septembre sur chaque exploitation pour connaître l'origine des fleurs butinées par les abeilles et mesurer l'éventuelle teneur en matières actives du pollen. Une fois collectés, le pollen a été envoyé à deux laboratoires d'expertise pour analyse.

► Bilan de l'action et suites à donner

La quantité de pollen récoltée est très variable selon les conditions climatiques et les fleurs butinées sont différentes en fonction des périodes de floraison et de l'emplacement de la ruche.

Les analyses palynologiques montrent une importante diversité en termes de fleurs butinées : plantes présentes dans les prairies, les haies ou les cultures, arbres, arbustes.

Pour les deux années, aucune matière active (parmi 400 molécules recherchées) n'a été mise en évidence sur les échantillons de pollen, ce qui confirme que les pratiques agricoles ont été respectueuses des abeilles : peu de traitements phytosanitaires et quand ils sont nécessaires, ils ont été appliqués en dehors de la présence des abeilles (en fin de journée).

Pour la suite, un regroupement des références apicoles pourra être réalisé sur le département. D'autres comités ayant réalisés le même type d'actions sur leur secteur.

Contact

Julie ROSSATO, Conseillère Territoriale Secteur Haut Forez Madeleine
Tél. 04 77 92 12 12 ▪ julie.rossato@loire.chambagri.fr



Explorer, innover et échanger



ALTERNATIVE à la PAILLE bien GÉRER la RESSOURCE EN BOIS de son exploitation

Face aux sécheresses de ces dernières années et pour lutter contre le manque de paille, le Comité Roanne Sud organise des journées techniques sur la gestion des haies, pour produire du bois plaquette.

Les exploitations agricoles possèdent une ressource en bois parfois inexploitée : bosquets, bois, haies, ripisylves, arbres isolés. Ces éléments paysagers permettent de lutter contre l'érosion, protègent la biodiversité (notamment des espèces auxiliaires prédatrices des ravageurs), dépolluent les eaux, réduisent le dessèchement des sols en permettant une préservation des rendements. Ils sont aussi source de bois valorisable sur l'exploitation sous différentes formes. Le Comité s'intéresse donc à leur maintien, en ayant une gestion et des méthodes d'entretien adaptées.

Suite à une Assemblée Générale 2019 sur la thématique de la gestion productive des haies, le Comité Roanne Sud est allé en visite chez M. François Déchelette, agriculteur à Celles-sur-Durolle (Puy-de-Dôme) et producteur de bois plaquette.

► Objectifs

- Donner aux agriculteurs les outils et méthodes pour gérer les haies sur un cycle pluriannuel, ainsi que des données chiffrées pour laisser pousser sa haie, optimiser les volumes de bois produits (branchages, troncs) et gagner du temps sur la taille.

► Déroulement de la journée

Matinée en salle et intervention de Thierry Roche, conseiller à la Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme, afin de donner une idée du coût de production de la plaquette et quelques équivalences :

- Une haie haute produira 10 à 20 MAP*/km (*m³ apparent de plaquettes),
- 1 MAP = 85 L de fuel pour le chauffage ou 250 kg de paille,
- Pour un linéaire de haie de 200 m, le coût de production du MAP est compris entre 14 et 16 € (coupe, mise en tas des branches, déchetage, transport, stockage et séchage en hangar).

Après-midi d'échanges sur l'exploitation de François Déchelette, éleveur et producteur de plaquettes depuis une dizaine d'années pour plusieurs utilisations : bois de chauffage, litière pour ses charolaises et commercialisation à une collectivité locale.



► Bilan de l'action et suites à donner

La plaquette est une bonne alternative à la paille. D'après des résultats de l'INRA et le témoignage de M. Déchelette, les animaux sont en moyenne plus propres sur les plaquettes, celles-ci sont changées moins régulièrement (gain de temps) et l'on n'observe pas d'effet négatif sur le bien-être et la santé des animaux (voir le flash spécial dédié - Novembre 2019).

Suite à cette journée, il serait intéressant de comparer le coût de production d'un MAP de bois plaquette au coût d'achat ou de production d'une tonne de paille (année normale et année sèche).

Afin de faire un état des lieux précis des haies et d'évaluer leur potentiel sur plusieurs années en vue de leur valorisation en bois plaquette, contactez François DEBROSSE, Chambre d'Agriculture de la Loire, pour réaliser gratuitement un Plan de Gestion Bocager.

Contact

Clémence DOLIGEZ, Conseillère Territoriale Secteur Roanne Sud
Tél. 04 77 92 12 12 ▪ clemence.doligez@loire.chambagri.fr



Vers une **AGRICULTURE RAISONNÉE** dans la **Plaine du Forez**

► Objectif

- ✓ Faire connaître les outils d'aide à la décision pour le pilotage de la fertilisation azotée.
- ✓ Sensibiliser et former les apprenants et les agriculteurs à la réduction de l'usage des herbicides.

► Déroulement

En 2019, deux journées techniques ont été organisées avec le campus Agronova de Précieux.

La première démonstration qui a eu lieu en mai a permis de faire découvrir aux élèves du Lycée et aux agriculteurs présents le pilotage de la fertilisation azotée à l'aide d'un drone avec l'intervention de Guillaume CELLIER, conseiller à la Chambre d'Agriculture de l'Allier.

Le drone permet d'ajuster le dernier apport sur céréales, afin d'optimiser économiquement sa fertilisation en évitant la sur-fertilisation et d'assurer une teneur en protéines du grain satisfaisantes pour des blés meunier.

En novembre, le Campus Agronova a proposé une journée technique sur les alternatives aux phytosanitaires pour le désherbage des céréales et des maïs. Les élèves ont préparé en amont une plateforme pour des démonstrations de matériels de désherbage mécanique. Une séance plénière a permis d'introduire la journée technique, avec un tour d'horizon technique sur le désherbage, l'optimisation de la pulvérisation, des conseils et outils d'aide à la décision.

Les résultats et techniques des agriculteurs du réseau DEPHY-FERME Loire-Rhône ont été présentés et enrichis par le témoignage d'Yvan OGIER du GAEC CHOMARAT. La journée s'est poursuivie par la visite de la plateforme d'essais et l'apport technique de différents partenaires avec les interventions de la FD-CUMA pour le matériel de désherbage mécanique et la société SDP sur la pulvérisation et l'adjuvantation.

► Bilan de l'action et suites à donner

D'autres actions techniques seront proposées pour 2020 sur les thématiques de réduction de travail du sol, des cultures innovantes (légumineuses), et du désherbage mécanique dans le but de proposer des solutions techniques et économiquement viables afin de réduire l'utilisation des intrants et de mieux s'adapter au changement climatique.



Contact

Marie-Françoise FABRE, Conseillère Territoriale Secteur Plaine du Forez et animatrice du réseau DEPHY
Tél. 04 77 92 12 12 ▪ marie-françoise.fabre@loire.chambagri.fr

Explorer, innover et échanger

Temps d'ÉCHANGE autour du PHOTOVOLTAÏQUE en AGRICULTURE

Le Comité de Développement des Monts du Pilat a organisé en 2019 une journée technique sur le photovoltaïque, première pierre d'un dossier qui anime les agriculteurs.

L'agriculture a un rôle très important à jouer dans le contrôle des crises climatiques et écologiques. Parmi ces moyens, elle a la possibilité de développer la production des énergies renouvelables et en particulier l'énergie photovoltaïque en mobilisant les vastes toitures des bâtiments agricoles.

► Objectifs

- Apporter aux agriculteurs une analyse technico-économique des différentes installations possibles.
- Répondre à un enjeu environnemental de produire des énergies renouvelables.

► Déroulement

Le Comité a organisé une après-midi technique le 18 mars 2019, à la Versanne.

Ce rendez-vous avait pour but de répondre aux interrogations des agriculteurs :

- Quelles sont les types d'installations possibles ?
- Quels sont les seuils de rentabilité ?
- Quels sont les paramètres à prendre en compte et les facteurs de réussite et d'échec ?
- La technologie pose-t-elle des problèmes de santé ou environnementaux ? (recyclage des panneaux, pollution électromagnétique).
- Comment et par qui faut-il être accompagné pour élaborer et réaliser le projet ?

Pour cela, le Comité a fait venir un intervenant de choix : Bastien VERDIER, conseiller en énergies renouvelables au sein du réseau des Chambres d'Agriculture.



► Bilan de l'action et suites à donner

Les participants ont été nombreux, les questions aussi ; et tous sont repartis avec un vrai éclaircissement sur les suites à donner à leurs projets ou réflexions.

Suite à cette action, un courrier a été adressé à chaque participant, comprenant un ensemble de documents complémentaires et un article technique a été joint dans une édition du flash info du Comité à destination de tous ses adhérents.

En 2020, le Comité a choisi de revenir sur le sujet pour poser une seconde pierre. Le photovoltaïque sera la thématique de l'Assemblée Générale, avec au programme : visite d'installation et témoignages d'agriculteurs locaux !

Contact

Pierre MOREAU, Conseiller Territorial Secteur Monts du Pilat - Vallée du Gier
Tél. 04 77 92 12 12 ■ pierre.moreau@loire.chambagri.fr



Un PROGRAMME d'actions agricoles pour PRÉSERVER la RESSOURCE en EAU

En réponse à l'élaboration du PGRE du Syndicat des 3 Rivières, le Comité du Sud Pilat et son voisin des Monts du Pilat ont décidé de réunir localement la profession agricole pour définir un plan d'actions agricoles.

**PGRE : Plan de Gestion de la Ressource en Eau (la Loire est actuellement concernée par deux PGRE : un sur le bassin versant du Gier et un sur le territoire d'action du Syndicat des 3 Rivières).*

Les versants Sud du Pilat et le bassin d'Annonay ont été classés en déséquilibre quantitatif concernant la ressource en eau. Un PGRE est donc en cours d'élaboration pour rétablir l'équilibre et mettre au point un plan de gestion équitable et durable de la ressource.

Afin d'être force de propositions, la profession agricole s'est réunie autour des comités pour présenter un plan d'actions commun.

► Déroulement

Le Comité du Sud Pilat, épaulé de son voisin des Monts du Pilat et de la Chambre d'Agriculture de la Loire, ont invité l'ensemble des agriculteurs du secteur concerné à une réunion de travail qui s'est tenue le 15 mai 2019 à Pélussin. Cette réunion avait pour but d'ébaucher une première version du programme d'actions.

Preuve de l'importance de l'enjeu, 27 agriculteurs ont fait le déplacement (auxquels s'ajoutent les 6 qui se sont excusés de leur absence), donnant lieu à des débats chargés d'incertitudes mais aussi et surtout de motivation et de bonne volonté.

Suite à cette réunion, quelques agriculteurs désignés ou élus se sont réunis pour préciser les détails du document, aboutissant ainsi à un document de 4 pages validés par tous.

Les actions qui ont été définies sont nombreuses et variées et répondent à plusieurs objectifs :

- Réduire la dépendance à l'eau des systèmes agricoles.
- Couvrir les besoins en eau (irrigation et abreuvement) des exploitations existantes et des projets d'installation.
- Atteindre les objectifs du PGRE.
- Adapter les systèmes au changement climatique.

► Objectifs

- Fédérer l'agriculture locale sur un enjeu d'avenir.
- Définir un plan d'actions ambitieux et réaliste pour atteindre un niveau de gestion équitable et durable de la ressource, sans compromettre la pérennité des milieux naturels.

► Bilan de l'action et suites à donner

Le document a été envoyé au Syndicat des 3 Rivières et à la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche pour qu'ils en tiennent compte dans la suite du projet.

En parallèle, certaines actions vont être démarrées dès le printemps 2020 pour que les agriculteurs trouvent un écho rapide à leur travail.



Contact

Pierre MOREAU, Conseiller Territorial Secteur Sud Pilat - Vallée du Gier
Tél. 04 77 92 12 12 ■ pierre.moreau@loire.chambagri.fr



Explorer, innover et échanger



Des **PRODUITS FERMIERS** dans les **CANTINES**

Cet automne, les producteurs fermiers de la Loire se sont penchés sur les débouchés de la restauration collective.

Les repas pris dans le cadre de la restauration collective (cantines scolaires, maison de retraites, hôpitaux, restaurants d'entreprises ...) représentent en France 1 repas sur 5. Les volontés politiques se multiplient pour augmenter dans ces repas, la part des produits de qualité et de produits locaux. Récemment, la loi Egalim vient encore renforcer cette politique en fixant pour objectif d'atteindre 50% de produits de qualité dans la restauration collective d'ici 2022. Ces produits comprennent les produits sous signes de qualité (label rouge, IGP, AOC ...), les produits issus de l'agriculture biologique mais également certains produits fermiers.



Pour sensibiliser les producteurs à ce débouché, plusieurs demi-journées ont été organisées cet automne 2019.



► Objectif

Présenter des initiatives existantes et intéressantes pour les producteurs et leur donner les principales clés pour développer leurs débouchés auprès de la restauration collective.

► Déroulement

Le 2 septembre après-midi : intervention de l'entreprise « Via Terroir », entreprise Lyonnaise digitale qui a développé une plateforme numérique permettant une mise en relation aisée et pratique entre producteurs et professionnels de la restauration. L'après-midi a permis de présenter l'outil aux producteurs à l'aide d'une démonstration de l'outil.

Le 22 octobre après-midi « comment vendre mes produits à la restauration collective » : présentation du fonctionnement global de la restauration collective, ses attentes et les projets en cours pour augmenter l'approvisionnement en produits locaux et bio locaux de ces établissements.

► Bilan de l'action et suites à donner

Une quinzaine d'agriculteurs présents sur l'ensemble de l'action. Le marché est bien présent et va encore prendre de l'ampleur du fait de nouvelles réglementations. Cependant, il semble que les producteurs fermiers en activité se tournent encore très peu vers ce débouché qui peut pourtant être intéressant en terme de volume et de temps alloué à la commercialisation (bien plus faible que pour un marché par exemple). Les producteurs ont déjà leurs débouchés de construits et pour certains, leur production est déjà presque insuffisante pour contenter l'ensemble des clients. Les jeunes agriculteurs en cours d'installation en circuit court ont par contre tout intérêt à développer ce débouché dès le début de leur activité.

Contact

Sophie DOUILLON, Conseillère Produits fermiers et animatrice du Comité Départemental des Produits Fermiers.
Tél. 04 77 92 12 12 ■ sophie.douillon@loire.chambagri.fr

RÉFLÉCHIR ENSEMBLE, pour gagner du temps, améliorer son quotidien



GRUPE D'ÉCHANGE sur le COÛT de PRODUCTION en ÉLEVAGE BOVINS LAIT

► Déroulement

Le coût de production correspond à la somme des charges opérationnelles et de structure de l'exploitation auxquelles viennent s'ajouter la rémunération des terrains en propriété et du capital ainsi que la rémunération du travail de l'exploitant. Ce coût est ensuite ramené au 1 000 litres de lait. Cette méthode de calcul est reconnue à l'échelle nationale ce qui permet de se comparer aux références (nationales, régionales et locales) et de mettre en avant les points forts et les points améliorables de chaque système de production.

Ce groupe de travail était ouvert à tous. Il a permis de réunir 8 agriculteurs accompagnés par deux techniciens de la Chambre d'Agriculture.

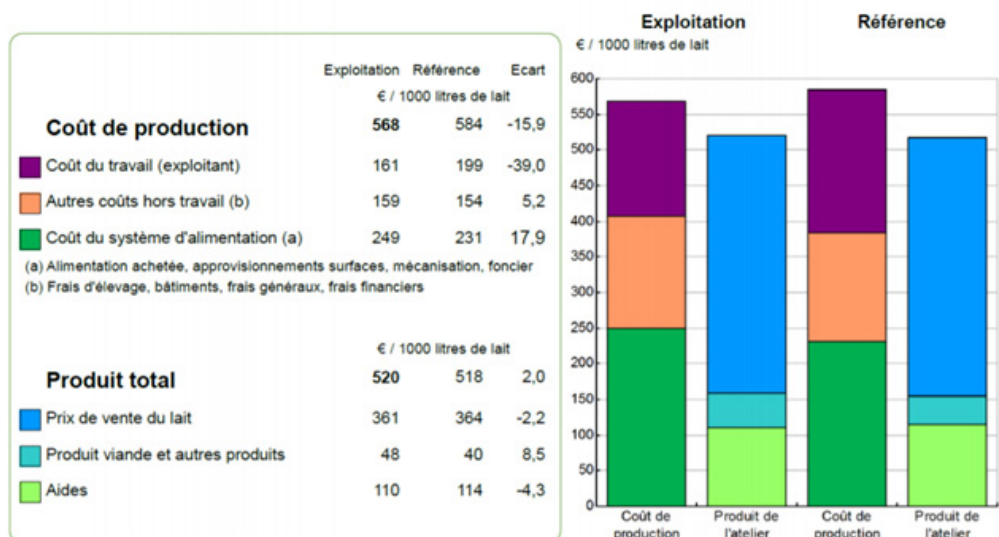
Lors d'une réunion qui s'est tenue le 4 novembre 2019, les membres du groupe ont pu comparer leurs coûts et échanger sur plusieurs thématiques (alimentation, approvisionnement des surfaces, frais d'élevage et charge de mécanisation en autres) ainsi que sur les aspects plus qualitatifs comme la charge et le bien-être au travail.

► Objectifs

- Former les agriculteurs à calculer leur coût de production, échanger sur ceux-ci et les comparer.
- Optimiser l'efficacité et l'efficience technico-économique de chaque exploitation grâce à l'amélioration des facteurs de production.

► Bilan de l'action et suites à donner

Les participants au groupe ont été satisfaits et ont souligné la chance de pouvoir se comparer avec des exploitations connues du territoire du Comité de Développement. Il serait intéressant de relancer cette action en incluant des éleveurs bovins allaitants en essayant d'avoir plus de participants.



Contact

Amélie ORIOL, Conseillère Territoriale Secteur Haut Montbrisonnais et Monts du Forez Sud
Tél. 04 77 92 12 12 ■ amelie.oriol@loire.chambagri.fr



RÉFLÉCHIR ENSEMBLE, pour gagner du temps, améliorer son quotidien



QUELLES ALTERNATIVES aux PNEUS sur les SILOS ?

Les agriculteurs s'informent sur les solutions alternatives aux pneus pour le maintien des bâches d'ensilage sur les silos.

L'utilisation des pneus pour maintenir les bâches sur les silos d'ensilage est une pratique largement répandue en élevage. Cependant, cette pratique peut être source de nuisances tant pour l'environnement que pour l'exploitant lui-même. Ainsi, les premières collectes s'organisent sur le département et les agriculteurs sont à la recherche de solutions alternatives.

► Objectif

Présenter aux éleveurs les solutions et innovations existantes, leurs atouts et inconvénients respectifs, les coûts et fournisseurs existants.

► Déroulement

Une après-midi sur le sujet a été organisée par les comités d'Entre Loire et Rhône et Belmont-Charlieu le 16 juillet 2019 au Lycée agricole de Ressins avec la présence de Pierre VERGIAT, conseiller fourrage à la Chambre d'Agriculture de la Loire et de Stéphane LAURENT de Loire Conseil Elevage.

Au programme : présentation des alternatives aux pneus (points forts et points faibles), retour d'expérience du Lycée sur la bâche « Lesto » avec visite des silos couloirs.



► Bilan de l'action et suites à donner

La journée a eu un large succès avec la présence de 25 agriculteurs. Les participants sont repartis avec les principaux éléments (praticité des différents produits alternatifs, leur coût, leur efficacité et leur durabilité) pour faire leur choix. Un document de synthèse est à votre disposition auprès de votre conseillère territoriale.

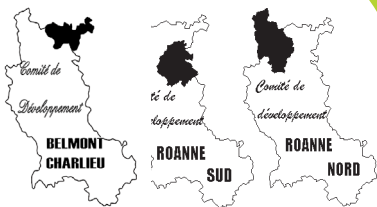
Contacts

Sophie DOUILLON, Conseillère territoriale Belmont Charlieu

Tél. 04 77 92 12 12 ▪ sophie.douillon@loire.chambagri.fr

Clémence DOLIGÉZ, Conseillère Territoriale Secteur Entre Loire et Rhône

Tél. 04 77 92 12 12 ▪ clemence.doligez@loire.chambagri.fr



Faire connaître l'agriculture dans nos territoires



CINÉ-DÉBAT autour du film « MÊME PAS PEUR... D'ÊTRE ÉLEVEUR »

Les trois comités de développement agricole du Roannais ont organisé ensemble un ciné-débat pour présenter ce film documentaire axé sur le métier d'éleveurs.

« Même pas peur... d'être éleveur » est un film documentaire écrit par Thierry Hétreau et Hervé Morainville. Il fait suite à un premier opus « Même pas mal ! » dédié au bien-être animal qui avait été diffusé à l'espace Renoir à Roanne en 2015.

Le nouveau film documentaire traite du bien-être de l'éleveur en abordant le quotidien de plusieurs d'entre eux, venus d'horizons très différents. Il a pour objectif de mettre en lumière la passion qui anime les éleveurs, sans pour autant occulter les difficultés du métier.

► Objectifs

Organiser un événement convivial à destination des lycées agricoles, des professionnels et du grand public pour communiquer positivement autour de la thématique de l'installation et du quotidien des éleveurs.

► Suites

Pour la séance de l'après-midi avec les lycées, 100 élèves se sont déplacés, issus des lycées agricoles de Chervé et de Ressins. Lors du débat, les échanges plutôt timides au départ ont été facilités par la présence d'un agriculteur du territoire autour de la thématique de l'installation. Pour la suite, ce type d'action pourra aussi être réitéré avec les lycées généraux du territoire pour les sensibiliser aux enjeux de l'agriculture.

Pour la séance du soir, la salle du cinéma était presque complète. 300 personnes se sont déplacées pour assister à la séance. A l'issue de la projection, un débat constructif a eu lieu entre les professionnels agricoles présents et le grand public.

Contacts

Sophie DOUILLON, Conseillère Territoriale Belmont-Charlieu
Julie ROSSATO, Conseillère Territoriale Secteur Roanne Nord
Clémence DOLIGEZ, Conseillère Territoriale Secteur Roanne Sud
Tél. 04 77 92 12 12

► Déroulement

Un comité de pilotage (un agriculteur représentant par comité) accompagné par les conseillères territoriales s'est réuni pour l'organisation de l'événement : communication, budget, subvention, etc....

Pour faciliter les échanges, il a été décidé d'organiser deux séances dans la même journée à l'espace Renoir de Roanne :

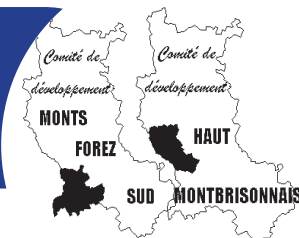
- une première pendant l'après-midi, à destination des lycées agricoles (Lycée de Chervé, Lycée de Ressins, MFR St Germain, et autres établissements du département...),
- une seconde en soirée à destination des agriculteurs et du grand public.

Les deux projections étaient suivies par un débat animé par Thierry Hétreau, pour donner la parole aux spectateurs et susciter les échanges.





Faire connaître l'agriculture dans nos territoires



REPRÉSENTATION THÉÂTRALE « FEMMES DE FERME »

► Objectif

- Communiquer sur la vie et les difficultés des femmes travaillant sur des exploitations agricoles.
- Rassembler des agriculteurs et des personnes du grand public pour communiquer sur le métier.

► Déroulement

Ce spectacle itinérant était à l'initiative de Loire Forez Agglomération, avec le soutien de la Chambre d'Agriculture de la Loire et de la Fédération Départementale des Comités de Développement de la Loire.

La représentation était assurée par la Compagnie Paradoxe(s) avec trois comédiennes qui ont réalisé deux représentations. La première, s'est tenue le samedi 4 mai en soirée au GAEC de Gruel à Gumières, sur le secteur du Comité de Développement de Saint-Bonnet-Saint-Jean. Elle a regroupé 134 personnes dont 30 membres du Comité. La deuxième, qui devait initialement avoir lieu au GAEC des Epilobes à Sauvain, sur le secteur du Comité de Développement du Haut Montbrisonnais, a dû être déplacée à la salle des fêtes de la commune à cause des faibles températures. Elle s'est tenue le dimanche 5 mai en début d'après-midi et 122 personnes dont 25 membres du Comité y ont assisté.

Après les représentations, un temps d'échange a eu lieu entre les comédiennes et le public. Ces riches échanges entre professionnels agricoles et hors cadres agricoles ont permis de mieux faire connaître le métier d'exploitants et de « casser » certaines idées reçues. Un moment de convivialité a suivi les représentations autour d'un casse-croûte organisé par les Comités de développement.



► Bilan et suites à donner

Ces deux événements ont eu des retours très positifs ; cette action pourra être reconduite sur un autre comité et/ou sur d'autres thématiques.

Contact

Amélie ORIOL, Conseillère Territoriale Secteur Monts du Forez Sud et Haut Montbrisonnais
Tél. 04 77 92 12 12 ■ amelie.oriol@loire.chambagri.fr



Gérer et recycler les déchets



Lancement D'UNE COLLECTE DE PNEUS D'ENVERGURE DÉPARTEMENTALE

45 exploitations agricoles du Comité de Développement Entre Loire et Rhône ont participé fin novembre à l'opération « collecte de pneus » organisée par la Fédération des Comités de Développement, avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Loire.

Avec les nouvelles techniques de lestage des bâches sur les silos d'ensilage, les agriculteurs sont demandeurs pour évacuer les pneus de leurs exploitations au profit de solutions alternatives. Pour répondre à cette demande, la Chambre d'Agriculture, le Département et la Fédération Départementale des Comités de la Loire ont décidé d'organiser une collecte à l'échelle départementale échelonnée sur quatre ans. Cette opération est pilotée par la Fédération des Comités, en lien avec les 11 comités de développement. C'est le Comité Entre Loire et Rhône qui a été ciblé pour démarrer la collecte en 2019, pour une année test. Une réussite !

► Objectifs

- Proposer une solution pour évacuer les pneus en passant par une filière de recyclage.
- Evacuer un maximum de pneus dans la limite de 1000 tonnes sur le territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est.
- Améliorer les abords de ferme et plus globalement la qualité paysagère du territoire.

► Déroulement

La collecte s'est déroulée sur deux sites (plateformes de déchets verts des communes d'Epercieux-St-Paul et Panissières) sur deux semaines, en suivant les étapes suivantes :

1. Inscription des agriculteurs plusieurs mois à l'avance, en indiquant le volume de pneus à évacuer.
2. Paiement d'un acompte correspondant à 70 % du reste à charge après déduction des subventions.
3. Validation des inscriptions avec convocation à date et heure précises.
4. Collecte :
 - ✓ Apport des pneus par les agriculteurs sur la plateforme dédiée,
 - ✓ Pesée des pneus par un agent sur place et ticket de pesée,
 - ✓ Dépôt en séparant les pneus de voiture des pneus poids lourds ou agraires,
 - ✓ Chargement des semi-remorques pour évacuation.
5. Prélèvement du solde.



La société Aliapur, choisie pour effectuer le transport et le recyclage donne une seconde vie aux pneus. Ceux-ci sont broyés et utilisés comme combustibles de substitution en remplacement du charbon ou du pétrole dans des cimenteries.

► Bilan de l'action et suites à donner

305 tonnes de pneus ont été évacuées au total, auprès de 45 exploitations agricoles. Le coût de la collecte est précisé dans le tableau ci-contre.

Les agriculteurs souhaitant participer aux prochaines collectes peuvent d'ores et déjà évaluer la quantité de pneus à évacuer (nombre de pneus VL et PL), et les couvrir afin qu'ils ne soient pas gorgés d'eau lors de l'apport (prix au poids).

Prix total HT / tonne (collecte, chargement, transport, recyclage)	250 €
TVA 20 %	50 €
Prix total TTC / tonne	300 €
Prise en charge (Département 50€/t, Forez-Est 50€/t)	100 €
Reste à charge pour l'agriculteur / tonne	200 €

En 2020, les agriculteurs du Comité Entre Loire et Rhône pourront de nouveau bénéficier d'une collecte, ainsi que l'ensemble des agriculteurs de la Communauté de Communes de Forez-Est adhérant à un comité de développement. De plus, le secteur de Saint-Etienne Métropole sera ciblé. L'ensemble de la Loire doit être couverte d'ici 2023.

Contact

Clémence DOLIGEZ, Conseillère Territoriale Secteur Entre Loire et Rhône
Tél. 04 77 92 12 12 ▪ clemence.doligez@loire.chambagri.fr



*La Fédération des Comités de
Développement de la Loire est
soutenue dans ses actions par le
Conseil Départemental de la Loire.*

Loire
LE DÉPARTEMENT

*L'animation territoriale de la Chambre
d'Agriculture bénéficie des
fonds CasDAR.*



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Siège : **ST-PRIEST-EN-JAREZ**
43 avenue Albert Raimond - BP 40050
42272 ST-PRIEST-EN-JAREZ CEDEX
Fax : 04 77 91 42 12

Pôle de **FEURS**
ZI Le Forum - 3 rue du Colisée
42110 FEURS
Fax : 04 77 26 63 60

Pôle de **ROANNE**
714C, rue du Commerce
42120 PERREUX
Fax : 04 77 71 91 67

Retrouvez l'activité de la Chambre d'Agriculture sur internet
www.loire.chambre-agriculture.fr

Accueil téléphonique unique
04 77 92 12 12
cda42@loire.chambagri.fr